

Dispositif conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine

Le tourisme durable et solidaire au service des populations

Tanger, 24 & 25 octobre 2019

SYNTHESE

(Version courte)

A l'invitation de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) du ministère marocain de l'Intérieur et de la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, pilotes du Dispositif conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine, en partenariat avec l'Ambassade de France au Maroc, Cités Unies France (CUF) et l'Association marocaine des Présidents de Conseils communaux (AMPCC), une centaine d'élus et de cadres des collectivités territoriales marocaine et françaises, des acteurs des territoires, des experts institutionnels, des universitaires, des représentants de la société civile et du monde de l'entreprise se sont réunis, les 24 et 25 octobre, à Tanger, à l'occasion d'un séminaire intitulé « *Le tourisme durable et solidaire au service des populations* ».

A l'instar du séminaire de capitalisation précédent, organisé à Casablanca en juin 2018, cette rencontre, qui s'est tenue en présence de **M. Khalid SAFIR**, Wali DGCL, **Mme Christine MORO**, Ambassadeur DAECT, **M. Mohamed BOUDRA**, Président de l'AMPCC et **M. Jean ROATTA**, adjoint au Maire de Marseille, Président du groupe pays Maroc de CUF, a constitué une opportunité pour échanger sur les bonnes pratiques mises en œuvre de part et d'autre, en vue de développer de nouveaux projets et partenariats susceptibles d'être soutenus par le Fonds conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine. A travers les multiples expériences présentées, c'est aussi le mode de gouvernance de ces projets qui a été abordé, permettant ainsi d'approfondir une réflexion relative à la décentralisation et à la déconcentration.

Sur la thématique, elle-même, les intervenants ont partagé le constat que de par son ampleur, sa contribution au commerce international, sa croissance rapide et ses liens avec d'autres secteurs, le tourisme constitue un moteur essentiel de la croissance mondiale. Il connaît, ces dernières années, de profondes mutations et ce sont 1.8 milliard de touristes qui voyageront à l'horizon 2030, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT). La Méditerranée constitue, historiquement, l'un des principaux foyers de ce développement et figure aujourd'hui parmi les premières destinations touristiques au monde.

Les collectivités territoriales, à travers en particulier la coopération décentralisée, sont directement concernées par le tourisme qui mobilise pleinement leurs compétences économiques, sociales et environnementales. Elles sont donc en première ligne pour lutter contre les effets nocifs d'un tourisme irréfléchi et débridé, qui engendrent des dégâts socio-économiques et environnementaux parfois irréversibles, et pour veiller à ce que le tourisme soit vecteur d'une meilleure qualité de vie pour les populations locales.

Les premières interventions du séminaire, axées sur le fonctionnement du secteur du tourisme durable au Maroc et en France, ont confirmé son appropriation croissante par les pouvoirs publics, en lien avec la société civile.

Au Maroc, où le tourisme représente près de 7 % du PIB national et 550 000 emplois directs, la stratégie repose sur une double approche : territoriale, ciblant huit destinations, et participative, car elle implique les collectivités territoriales, dans le cadre de la décentralisation. Les touristes étrangers et nationaux y sont de plus en plus nombreux à solliciter une offre intégrée de séjours axés sur le patrimoine naturel et culturel, incitant le ministère du Tourisme et les collectivités territoriales à structurer le secteur du tourisme durable.

En France, depuis une vingtaine d'années, le secteur du tourisme durable est animé par plusieurs organismes associatifs, mais ne bénéficie pas d'un portage politique suffisant à même de favoriser une organisation administrative structurée. Le constat y est désormais établi que le tourisme de masse, non seulement ne génère pas les recettes correspondant au taux de fréquentation, mais ne répond plus aux demandes des touristes de demain, qui aspirent à des expériences organisées de façon plus éthique et durable.

Dans beaucoup de pays en voie de développement, le tourisme constitue l'une des premières sources de devise et il favorise une diversification des économies. Mais de nombreux revers (surpopulation touristique, pollution et dégâts sur la biodiversité, faible répartition des revenus, tourisme sexuel, etc.) encouragent de plus en plus de pays à développer des démarches qui visent à valoriser les ressources locales, à créer des emplois, à améliorer les revenus des communautés, à maintenir l'agriculture familiale, et donc, qui impactent favorablement la cohésion sociale et l'environnement.

Le tourisme durable est défini par l'OMT comme "un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil". Il vise l'équilibre entre les trois piliers du développement durable dans la production et réalisation d'activités touristiques.

Du Massif des Bauges à la médina de Fès, en passant par le Géoparc du M'Goun, le Parc Naturel Régional de Corse, la région de l'Oriental, la ville de Tours, les oasis de la Vallée de Skoura, la région de Volubilis-Zerhoun, le Val-de-Loire, la province d'Essaouira, la Ville de Marseille, la station balnéaire de Oued Laou, les régions Marrakech-Safi et Hauts-de-France, les Villes de Meknès et de Nîmes, les zones désertiques de Hassilabied-Merzouga, l'aéroport de Brest, la région Souss Massa, entrecoupés par un détour sur un sentier de Palestine, de multiples expériences ont été présentées durant le séminaire qui reposait sur deux séquences, elles-mêmes constituées de deux tables-rondes :

Séquence 1 : Les collectivités territoriales en appui à l'attractivité touristique des territoires

- *Valoriser les potentialités naturelles*
- *Identification et développement de nouveaux produits touristiques*

Cette séquence a permis de prendre connaissance de projets développés sous la conduite de collectivités locales françaises et marocaines, à partir d'un patrimoine naturel ou bâti remarquable. Toujours en partenariat étroit avec les opérateurs touristiques et d'autres acteurs privés et publics locaux (chambres consulaires, université, société civile, etc.), elles ont vocation à favoriser le développement, en continu, de nouveaux produits touristiques, en termes d'hébergement, d'activités de loisir, d'information, qui soient susceptibles d'enrichir et de différencier l'offre de leur territoire, pour répondre aux attentes de touristes en recherche permanente de nouveautés et toujours plus exigeants.

Le Maroc, en partenariat avec la France, traduit sa volonté de prendre part activement au développement du tourisme durable en organisant le Forum international du tourisme solidaire (FITS 2020) du 24 au 30 janvier 2020, à Ouarzazate, et en se positionnant, d'ores et déjà, pour accueillir en 2022, la conférence mondiale des Géoparcs.

Séquence 2 : Les collectivités territoriales face aux multiples défis du développement touristique

- Structurer le secteur pour en tirer un meilleur profit
- Comprendre et encourager les pratiques touristiques responsables

La mise en œuvre d'une gouvernance adaptée, le renforcement des capacités des parties prenantes, le développement d'infrastructures désenclavant les territoires reculés, ainsi que l'identification et la diffusion de pratiques touristiques responsables constituent un enjeu incontournable pour les collectivités territoriales qui ont fait du tourisme durable un pilier du développement de leur territoire.

Souvent avec l'appui d'une société civile en prise directe avec les populations locales, elles sont également particulièrement vigilantes pour se prémunir, ou au moins atténuer les effets, des répercussions négatives d'un tourisme de masse, non anticipé, mal géré, reposant uniquement sur des considérations commerciales.

Conclusions et recommandations :

Les aspects indéniablement positifs du tourisme (facteur de développement économique, créateur d'emplois, vecteur d'échanges, etc.), ne peuvent désormais plus masquer ses nuisances (impact environnemental désastreux, inégale répartition des retombées économiques, tensions sociales, dommages socio-culturels, etc.).

Des solutions sont cependant envisageables, que de nombreuses collectivités territoriales ont commencé à mettre en œuvre, pour en accroître les effets bénéfiques pour le plus grand nombre :

- Travailler ensemble (collectivités territoriales, Etat, sociétés civiles, secteur privé, universités, chambres consulaires, etc.), en développant davantage le recours aux formations, au numérique, à la labellisation, etc. ;
- Développer de nouvelles façons de faire du tourisme : favoriser le tourisme national, développer l'agrotourisme, le tourisme rural, favoriser des groupes restreints, allonger les séjours plutôt que multiplier les courts séjours, privilégier la marche et les mobilités écologiques, sensibiliser au respect des autres cultures, etc. ;
- Mettre à profit les politiques publiques, notamment en croisant les politiques publiques territoriales et les politiques de développement touristique ;
- Recourir à la coopération internationale, en matière de protection de l'environnement (ex : ODD), de protection du patrimoine (ex : UNESCO), à travers la coopération décentralisée franco-marocaine car les deux pays figurent parmi les premiers fleurons du tourisme mondial, ou bien sous l'angle de la coopération euro-méditerranéenne.